UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

FLANDRE OCCIDENTALE

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		

FLANDRE ORIENTALE

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
Ursel	Aérodrome Ursel Urselseweg 9910 Knesselaere	Commandement militaire Leopoldskazerne, Eekhout 5 9000 Gand 02/442.73.30 02/442.73.40 PROVOVL-Srtt@mil.be	02/442.73.30 -PROVOVL-Srtt@mil.be 02/442.73.40	4 zones de bivouac (max 120 pers) (150 m x 100 m) (8 m x 200 m) (100 m x 250 m) (200 m x 250 m)	1 terrain (avec borne d'incendie)	1 terrain	Hangar III (électricité, et eau) Hangar V (pas d'élec, 1 toilet)	NO		Containeur sanitaire proche GSM obligatoire pour sécurité

UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

ANVERS

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
Grobbendonk	Quartier Den Troon Bevrijdingsstraat 31 2280 Grobbendonk	29e Bataillon Logistique 02/442.07.13 29BNLOG-BIVAK@mil.be	02/442.07.13 29BNLOG-BIVAK@mil.be	a) Terrains : Wolfstee : 250 personnes Waterlo : 150 personnes (Welkenhuyzen : 100 personnes) (Welkenhuyzen : en reserve) b) Terrains : Bunzing : 150 personnes Hermelijn : 150 personnes	 YES NO YES b) NO	 YES YES YES b) NO	 NO NO NO b) NO	Feu de camp autorisé sur endroit central, à condition autorisation ANB et pompiers		citerne d'eau 8m³ disponible par le 29 Bn Log en fonction de disponibilité en coopération avec le mouvement de jeunesse
Weelde	Quartier Aérodrome Weelde Geneinde 49 2381 Weelde	Commandement militaire Belgiëlei 117 2018 Anvers 03/285.74.23 PROVANTW-BR3-TER@mil.be	03/285.74.23 - PROVANTW-BR3-TER@mil.be 0477/88.05.67	YES 2,8ha	NO	NO	NO			

UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

LIMBOURG

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
Bourg-léopold	Camp BEVERLO Koning Leopold I laan 2 bus 1 B-3970 Bourg-léopold	Camp de BEVERLO - Bureau du planning 02/4424496 fax : 02/4439334 KAMPBEVERLO-PLANB-PLANNING@mil.be	02/4424496 fax : 02/4439334 KAMPBEVERLO-PLANB-PLANNING@mil.be	3 zones de bivouac zone 7a:(200m x 100m -150 pers) zone 8a: (150m x 100m) zone 8b: (150m x 100 m)	 YES NO NO	NO	NO	NO	Seulement juillet et août	Cuisiner seulement au gaz. GSM obligatoire pour la sécurité incendie. Eau disponible à 7a mais transport pour utilisateurs

BRABANT FLAMAND

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
NIHIL	NIHIL	NIHIL		NIHIL	NIHIL	NIHIL				

UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

LIEGE

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
Spa	Quartier Lieutenant Général Baron Jacques de Dixmude Avenue du 12° ligne Prince Léopold 1 4900 SPA	12-13 Lt Conseiller environnement 02/44.28.920 LTBN1213LI-CELQUARTIER-COMD@mil.be	02/44.28.920 - LTBN1213LI-CELQUARTIER-COMD@mil.be	1 zone de bivouac (250 m x 100 m) (max 150 pers)	NO	YES	NO	YES		WC chimique obligatoire
Fort de Eben-Emael	Fort d'Eben-Emael Rue du Fort, 40 4690 Eben-Emael	Commandement militaire Quartier Médecin Lieutenant Joncker Rue St Laurent 79 4000 Liège 02/44.285.24 Provliege-mr-jeunesse@mil.be	02/44.285.24 Provliege-mr-jeunesse@mil.be	1 zone de bivouac (100 m x 200 m)	YES	YES	NO		Seulement Jul et Août **PAS DISONIBLE EN 2027**	Bâtiment pas pour logement, seulement pour du stockage materiél et nourriture

HAINAUT

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
NIHIL	NIHIL	NIHIL		NIHIL	NIHIL	NIHIL				

UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

LUXEMBOURG

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
Arlon	Camp Laqland Toernich - route de Virton 351 6700 Arlon	Bureau planning 02/4414926 02/4414924 Camplaqland-planning@mil.be	02/4414924 - Camplaqland-planning@mil.be	2 zones : a) ZB5 : zone de bivouac 100 pers en tentes ZB5: 5 ha b) ZB2: zone de bivouac 200 pers en tentes ZB2: 10 ha	a) NO b) NO	a) NO b) NO	a) NO b) NO	YES accord cellule environnement	Les deux premières semaines d'août Le camp se réserve le droit d'autorisation car celui-ci reste prioritairement toujours ouvert aux activités militaires.	a) WC chimiques à charge du demandeur b) WC chimiques à charge du demandeur
Marche-en-famenne	Camp de Marche Chaussée de Liège 65 6900 Marche-en-famenne	Camp de Marche 02/442.29.35 CampMarche-trq-plan@mil.be Bureau planning	02/442.93.35 - CampMarche-trq-plan@mil.be Fax: 02/443.92.51 Bureau planning	ZB6 tentes : pas fournis ZB7 tentes : pas fournis ZB8 tentes : pas fournis ZB10 tentes : pas fournis ZB21 tentes : pas fournis ZB24 : 2 blocs logements	NO NO NO NO YES YES	NO NO NO NO YES YES	 stockage en bâtiment 2 blocs		Période : mi-juillet et mi-août	Pas de matériel de cuisine disponibles Pas bois de chauffage disponible Pas de bois pour constructions Pas d'animaux domestiques WC chimiques à charge du demandeur Pas drônes admis En cas de sécheresse feux de camp interdit

UTILISATION TERRAINS DE BIVOUAC MILITAIRES PAR DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
(version sep 25)

NAMUR

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
NIHIL	NIHIL	NIHIL		NIHIL	NIHIL	NIHIL				

BRABANT WALLON

Commune	Nom du quartier & adresse	Point de contact - responsable	POC sur place adresse e-mail liée au site Def	Capacité					Disponibilités	Remarques
				Zones de bivouac	Eau	Electricité	Bâtiments	Feu de camp autorisé		
NIHIL	NIHIL	NIHIL		NIHIL	NIHIL	NIHIL				